

de foi politique, qui est, en même temps celle du grand nombre en cette province, et qui servira à faire comprendre la ligne de conduite que j'entends suivre dans la carrière politique. Je crois qu'il vaut mieux pour tous, qu'il n'y ait aucune ambiguïté là-dessus. Je suis libéral et libéral convaincu, comme le savent ceux des membres de cette Chambre de qui j'ai l'honneur d'être connu ; c'est-à-dire que je demande que tous soient assimilés au point de vue du droit, en tout et sans aucune réserve, à tous les autres citoyens, parce que la loi et la liberté, toujours impartiales ne distribuent pas inégalement les actes rigoureux de leur exacte justice. Je suis, comme la plupart d'entre vous, partisan de ces principes proclamés à la face du monde moderne : je crois que tous les hommes naissent et meurent libres et égaux ; et je suis partisan des libertés civiles et politiques qui forment la base de notre système constitutionnel et qui sont admises par tous en ce pays. En effet, tous, nous savons que les libertés politiques consistent dans la faculté qu'a tout citoyen de concourir, soit par lui-même ou par ses représentants, à la formation de la loi ; que les libertés civiles consistent dans cette faculté qu'a tout citoyen de faire tout ce qui n'est pas défendu par la loi. Ces deux espèces de libertés sont inséparables. On ne peut mettre les libertés civiles en danger, sans y mettre également les libertés politiques. On sait, en effet, que si le pouvoir destiné à protéger les libertés civiles faisait défaut, le peuple, esclave par sa constitution civile, serait bientôt sans force pour défendre ses libertés politiques.

Quand je dis que tous les hommes sont égaux, j'entends, par là, que tous les hommes naissent avec le même titre à une part de tous les droits essentiels du citoyen libre. Lorsque l'homme demande plus que cela, il empêtre sur le droit des autres. Lorsqu'il se contente de moins, il consent à être volé ; et, ce qui revient à chacun est décidé par la majorité qui doit être, nécessairement, libre, ainsi que chaque homme, pour qu'elle donne librement son opinion basée sur sa conviction sincère.

Mais me direz-vous, M. l'Orateur, il n'y a rien de nouveau dans la doctrine que vous énoncez ! Je le sais et, j'oserais même dire qu'elle est celle de tous les membres de cette Chambre. En effet, qu'est-ce qui nous sépare des autres, mes amis libéraux et moi ? Ce mot : libéral ? Mais beaucoup le sont même quand ils croient ne pas l'être. Qu'est-ce qui nous rapproche, au contraire ? A peu près tout. Comme nous, ils aiment notre pays. Comme nous, ils aiment le peuple, et tous s'efforcent de lui être utile. Comme nous, ils aiment la liberté, la liberté de la presse, de la parole ; comme nous, ils haisse la servitude. Il est vrai que, pendant un certain temps, invoquant des opinions personnelles et individuelles, on a exploité la question religieuse. On a feint de croire dans certains quartiers, et on a fait croire que les libéraux étaient les ennemis de la religion, mais aujourd'hui il est reconnu qu'on peut être excellent catholique et bon libéral en politique. Et les distinctions dont le chef du gouvernement actuel a été l'objet de la part du chef auguste de la chrétienté en est l'affirmation solennelle. Oui, les libéraux de ce pays respectent sincèrement la religion et, tout ce qu'ils demandent, c'est qu'elle ne se laisse pas accaparer par une politique rétrograde qui la détourne de son usage et de son véritable but, pour en faire une arme contre le progrès. Ce que tous, nous ambitionnons, c'est de voir notre chère patrie, calme et prospère, travailler en paix à son développement. Or, rien ne peut l'aider davantage que le ralliement de tous les gens de cœur qui n'ont qu'à lui apporter le concours de leur intelligence de leur travail et de leur dévouement.